



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

LE 12 MAI, LA FA-FP MAINTIENDRA SON ENGAGEMENT DANS LE MOUVEMENT D'ACTION POUR OBTENIR LA PRISE EN COMPTE DE RÉELLES AVANCÉES SOCIALES SUR LE PROJET DE LOI « TRAVAIL »

Alors que le gouvernement vient d'annoncer sa volonté d'utiliser la procédure dite du « 49-3 » pour imposer ce projet de loi, la FA-FP est plus que jamais convaincue que la seule procédure qui devrait s'imposer dans les débats parlementaires est celle permettant d'exclure la précarité du droit du travail.

Les mobilisations citoyennes qui se succèdent depuis deux mois ont déjà permis de faire évoluer ce projet de loi.

D'autres avancées sont encore possibles !

Nous encourageons plus que jamais le **développement du compte personnel d'activité –CPA-** qui de notre point de vue pourrait répondre aux attentes en matière de formation professionnelle et de prise en compte de la pénibilité tout en assurant la portabilité des droits dans le domaine de la reconversion professionnelle ou de la protection sociale complémentaire.

Toujours solidaire avec la jeunesse, les seniors et avec l'ensemble des travailleurs de droit privé et de droit public, la FA-FP refuse l'idée selon laquelle l'avenir de notre société puisse se construire sur fond de précarité et de débat parlementaire tronqué.

La mobilisation citoyenne en cours nous apparaît salutaire dans un contexte où toute résignation, synonyme de renoncement, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour l'avenir de notre démocratie.

Pour la FA-FP, le respect du débat parlementaire doit s'imposer comme une règle absolue pour décider des choix majeurs qui engagent l'avenir de notre société.

Chaque composante de la FA-FP reste libre de décider des modalités d'engagement dans cette journée (Assemblées générales, participation aux manifestations, grèves ...).

Nous continuerons d'être présents dans chaque mouvement destiné à défendre la justice sociale dans une approche Autonome, solidaire et progressiste !